

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL 2024 – 2029
MRC BEAUCE-SARTIGAN**

Mai 2025



Plan de développement social 2024-2029

MRC Beauce-Sartigan

Le bien-fondé de la démarche

CollaborAction, le regroupement des concertations en Beauce-Sartigan étant reconnu comme l'instance en développement social de la MRC, souhaite doter la MRC Beauce-Sartigan d'un second plan en développement social. Ce plan est un document stratégique qui définit les priorités, les actions et les objectifs pour améliorer la qualité de vie des individus et des communautés du territoire. Ce plan d'action permettra à long terme de se concentrer sur des projets communs qui mobiliseront la communauté. Collaboration souhaite ainsi diriger les futures enveloppes de soutien financier vers la réalisation de ce plan. Bien que celui-ci soit un outil en évolution, il sert de gouvernail afin solidariser les actions des acteurs de la MRC pour améliorer les conditions de vie de la population de Beauce-Sartigan.

Le deuxième plan de développement social de Beauce-Sartigan

Ce plan tient compte des besoins réels de la population nonobstant les financements disponibles et cible des stratégies permettant aux milieux à réaliser des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Il est mis en œuvre avec la participation de toutes les tables de concertation agissant en développement social présentes en Beauce-Sartigan. Il démontre une volonté assumée d'agir collectivement, de manière efficace et concertée à l'amélioration de la qualité de vie et au développement du plein potentiel de la population de son territoire.

Ce nouveau plan d'action réalisé par CollaborAction prend en compte :

- L'élargissement des préoccupations à l'ensemble des concertations présentées sur le territoire de Beauce-Sartigan ;
- La définition d'enjeux communs et partagés par l'ensemble des acteurs;
- Une démarche concertée et intersectorielle qui tire profit des compétences et des connaissances de tous;
- L'organisation du travail en fonction des vrais besoins de la communauté sans égards aux leviers financiers.

Plan adopté en grande assemblée des partenaires le :

Plan adopté par la MRC Beauce-Sartigan le :

Plan de développement social 2024-2029

MRC Beauce-Sartigan

AXES	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
ORIENTATION 1 - BIEN ÊTRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF		
1.1 Inclusion et participation sociale	1.1.1 Augmenter les possibilités à l'inclusion et à la participation sociale de personnes en situation de vulnérabilité.	<p>1.1.1.1 Développer, mettre en place et promouvoir des outils, des activités permettant l'inclusion et la participation sociale de toutes les clientèles.</p> <p>1.1.1.2 Favoriser et soutenir l'accessibilité universelle aux services en tenant compte de la dignité de la personne, de ses besoins, de ses aspirations et de sa situation globale.</p>
	1.1.2 Valoriser et soutenir la participation sociale et l'implication citoyenne.	<p>1.1.2.1 Voir à la possibilité d'inclure un(e) expert(e) de vécu, un(e) citoyen(ne) engagé(e) ou encore un(e) représentant(e) de la population concernée sur les tables de concertation et dans leurs différentes activités. Au besoin, sonder la clientèle.</p> <p>1.1.2.2 Promouvoir et valoriser l'engagement bénévole.</p>
1.2 Santé globale	1.2.1 Soutenir l'autonomie des personnes.	1.2.1.1 Favoriser le maintien à domicile.
	1.2.2 Promouvoir l'adoption au quotidien d'un mode de vie sain.	1.2.2.1 Promouvoir les saines habitudes de vie.
	1.2.3 Soutenir des actions visant l'amélioration de la santé mentale de la population.	1.2.3.1 Soutenir la santé mentale sous toutes ses formes.
1.3 Sécurité	1.3.1 Avoir des milieux de vie exempts de toute forme de violence.	1.3.1.1 Collaborer avec différentes campagnes de sensibilisation.
		1.3.1.2 Agir en prévention pour toute forme de violence pour toutes les clientèles.
		1.3.1.3 Réaliser des activités permettant de prévenir, d'informer et de sensibiliser la population à la problématique de la violence.

Plan de développement social 2024-2029

MRC Beauce-Sartigan

AXES	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
ORIENTATION 2 - DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
2.1 Compétences parentales	2.1.1 Favoriser les compétences parentales positives	2.1.1.1 Soutenir les actions qui visent l'amélioration des facteurs de risques et de protections chez les familles
2.2 Connaissances des partenaires	2.2.1 Améliorer les connaissances des partenaires.	2.2.1.1 Présenter les services et les outils des différentes organisations aux intervenant(e)s du territoire afin d'améliorer le référencement et les interventions.
	2.2.2 Adopter des pratiques collaboratives.	2.2.2.1 Concerter les partenaires afin de partager des préoccupations communes, de consolider leur expertise et de développer de nouveaux savoirs.
2.3 Littératie	2.3.1 Développer les compétences en littératie de toute la population.	2.3.1.1 Mettre en place différents outils et services permettant d'améliorer les compétences en lecture, en écriture et en calcul.
		2.3.1.2 Atténuer la fracture numérique et ses effets en favorisant la compréhension de l'univers numérique et l'utilisation des outils technologiques.
		2.3.1.3 Soutenir les projets d'accompagnements pour le développement des compétences financières.
2.4 Réussite éducative	2.4.1 Offrir les services favorisant la réussite éducative et augmentant le taux de diplomation.	2.4.1.1 Offrir des services aux parents et aux enfants du préscolaire.
		2.4.1.2 Soutenir les élèves du primaire et du secondaire ainsi que leurs familles.
		2.4.1.3 Sensibiliser les élèves, les parents et les employeurs à une bonne conciliation étude-travail.
	2.4.2 Promouvoir la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie.	2.4.2.1 Soutenir les personnes non-diplômées qui souhaitent terminer leurs études secondaires.
		2.4.2.2 Favoriser le retour aux études des adultes désirant faire une réorientation de carrière.

Plan de développement social 2024-2029

MRC Beauce-Sartigan

AXES	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
2.5 Proche-aidant	2.5.1 Soutenir les proches aidants dans leur rôle.	2.5.1.1 Assurer la concertation des actions pour l'ensemble des personnes proches aidantes dans les différentes sphères de leur vie.
		2.5.1.2 Sensibiliser la population au rôle et à l'apport indéniable des personnes proches aidantes, à la diversité de leurs réalités et à l'importance de les soutenir.
		2.5.1.3 Offrir des activités permettant aux personnes proches aidantes de se reconnaître, de développer leurs compétences et de simplifier leur accès aux programmes et aux services qui leurs sont destinés.

ORIENTATION 3 - PAUVRETÉ ET BESOINS DE BASE

3.1 Emploi et intégration	3.1.1 Favoriser l'intégration en emploi de personnes plus éloignées du marché du travail ou considérées inactive.	3.1.1.1 Favoriser la transition, l'intégration et le maintien à la vie active.
	3.1.2 Promouvoir une reconnaissance accrue des apports potentiels de tous les citoyens.	3.1.2.1 Sensibiliser les employeurs aux adaptations possibles du travail pour combler leurs besoins en main d'oeuvre.
3.2 Logement	3.2.1 Mobiliser, concerter et accompagner les partenaires en lien avec le logement.	3.2.1.1 Développer et faire connaître à la population différents outils en lien avec le logement.
		3.2.1.3 Collaborer au développement de logements répondant aux besoins et aux réalités de toute la population.
		3.2.1.4 Soutenir la mise en œuvre du plan d'action en habitation de la MRC Beauce-Sartigan.
3.3 Sécurité alimentaire	3.3.1 Améliorer la sécurité alimentaire.	3.3.1.1 Développer, bonifier et consolider les services et les projets en sécurité alimentaire.
		3.3.1.2 Favoriser la transmission des savoir-faire culinaires et horticoles auprès de tous les citoyens.

Plan de développement social 2024-2029

MRC Beauce-Sartigan

AXES	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
3.4 Transport et mobilité	3.4.1 Soutenir les projets qui augmentent l'autonomie de la population en matière de transport et de mobilité	3.4.1.1 Soutenir les actions en lien avec le transport collectif.
		3.4.1.2 Faciliter l'utilisation des services de transport collectif par les différentes clientèles.
		3.4.1.3 Voir à la possibilité de s'impliquer en mobilité active.

AXE 4 - VITALITÉ DU TERRITOIRE

4.1 Attraction, accueil et rétention de nouveaux arrivants	4.1.1 Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes nouvellement arrivées en Beauce-Sartigan.	4.1.1.1 Faciliter l'intégration des personnes nouvellement arrivées en Beauce-Sartigan dans toutes les sphères de la vie.
		4.1.1.2 Favoriser l'enracinement des personnes nouvellement arrivées en Beauce-Sartigan.
4.2 Promotions de services	4.2.1 Favoriser la promotion des services à l'ensemble de la population.	4.2.1.1 Faire connaître à la population les activités, les ressources et les services qui leur sont offerts.